

## Protection de la santé des voyageurs canadiens

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) fournit de l'information qui peut vous aider à demeurer en santé pendant votre séjour à l'étranger. Consultez le site Web de l'ASPC, à [www.santevoyage.gc.ca](http://www.santevoyage.gc.ca), afin d'obtenir :

- des conseils de santé aux voyageurs;
- de l'information sur des maladies et affections particulières;
- des recommandations concernant la prévention des maladies et la réduction des risques pendant un séjour à l'étranger.

## AVANT VOTRE DÉPART

### Évaluation de santé

Votre risque de contracter une maladie ou de vous blesser pendant votre séjour à l'étranger dépend d'un certain nombre de facteurs, dont :

- votre âge;
- votre sexe;
- votre couverture vaccinale;
- votre état de santé actuel et vos affections médicales préexistantes;
- votre destination;
- la durée de votre séjour;
- le climat et la saison de votre destination;
- le type de logement dans lequel vous demeurerez;
- votre itinéraire et vos activités;
- les conditions sanitaires locales.